



EXPOSITION PHOTOS

Vendredi 30 MARS, Samedi 31 et Dimanche 1 AVRIL 2012

REGLEMENT

L'exposition photos est organisée par l'ALCA (Association Loisirs et Culture d'Auffargis).

INSCRIPTION

Prix

Un droit d'accrochage de 10 € est demandé quelque soit le nombre de photos exposées.

Date

La fiche d'inscription devra parvenir au plus tard le **mercredi 7 mars**, accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de l'ALCA.

Contact

Isabelle Deglos, 10 allée de la Source, 78610 Auffargis,

01 75 92 92 39

06 71 18 34 43

Isabelle.deglos@club-internet.fr

THEME

Thème d'auteur

ACCEPTATION DES ŒUVRES

Les photographes devront présenter un dossier avec leur nom, adresse, comprenant au maximum une « série » de huit photographies, soumises à un comité de sélection. Par « série », il faut entendre continuité dans les images, soit au niveau de l'histoire, soit au niveau de la démarche donnant ainsi une unité à l'ensemble.

Ce dossier devra également être accompagné d'un descriptif de la façon dont seront présentées les œuvres (types de support). Les photographes après acceptation de leurs œuvres devront se conformer à ce descriptif

Le comité de sélection se réserve le droit de refuser certaines photos.

Les décisions seront définitives et sans appel.

En cas de refus du dossier, le chèque d'inscription sera restitué.

PRESENTATION DES ŒUVRES

Format

Dimensions extérieures de 40 cm X 50 cm au maximum

Encadrement

Toutes les photos devront être obligatoirement encadrées de la même façon pour garder une harmonie de présentation (même format, même cadre, même passe-partout).

Les cadres seront noirs pour les photos couleur, possibilité de cadre marron pour les photos sépia, argent pour les photos noir et blanc. Les passe-partout seront blanc ou blanc cassé.

Pour toute autre présentation, nous vous demandons de nous contacter pour accord.

REFUS DES ŒUVRES

Encadrement non conforme
Format non respecté
Système d'accrochage défectueux

ORGANISATION DE L'EXPOSITION

Installation

Tous les exposants devront aider à la mise en place de l'exposition le **jeudi 29 mars** à partir de 17H30.

Démontage

A la fin de l'exposition tous les exposants devront aider au démontage des structures.

Permanences

Chaque photographe s'engage à tenir une permanence durant le week-end, selon un planning défini.

Vente

Les photographes souhaitant vendre leurs œuvres devront établir une liste de prix mise à disposition des visiteurs.

Les transactions devront se faire directement entre le photographe et l'acquéreur.

Les œuvres vendues seront remises aux acheteurs par le photographe après clôture de l'exposition.

Vernissage

Accueil des invités autour d'un apéritif.

L'ALCA fournira les boissons, les photographes apporteront leur contribution en bouchées salées ou sucrées.

Repas

La salle restant ouverte le midi, les photographes pourront apporter un panier pique-nique à mettre en commun pour passer un moment convivial.

Apporter assiettes, verres, couverts ...

ANNONCE DE L'EXPOSITION

Des affiches seront déposées dans les commerces et sur les panneaux municipaux (avec l'aide des photographes).

Une banderole sera installée à l'entrée du village.

Une annonce passera sur RVE (Radio Vielle Eglise), dans les Nouvelles de Rambouillet, l'Echo Républicain et sur le site auffargis.com

Des invitations seront envoyées sur la messagerie des photographes pour informer leurs amis

ACCES AU PUBLIC

L'entrée de l'exposition est gratuite

ASSURANCE

L'ALCA décline toute responsabilité concernant le vol et les dégradations.

DATES A RETENIR

Pour les photographes intéressés : Lecture d'images sous forme d'échange convivial en vue de présenter une série : **lundi 13 février** à 20 h 45 au Foyer Rural d'Auffargis

Limite d'inscription : **mercredi 7 mars**

Dépôt des dossiers : **samedi 10 mars de 11 h à 12 h au Foyer Rural d'Auffargis**

Retrait des dossiers et réponse du comité de sélection : **samedi 17 mars de 11 h à 12 h au Foyer Rural d'Auffargis**

Vernissage : **dimanche 1 avril à 11H 30**

Exposition : **vendredi 30 Mars, samedi 31 et dimanche 1 avril de 10 h à 18 h**

Retrait des œuvres exposées : **dimanche 1 avril à 18 h**